

26.8.88

La famille interdite

Monique SELIM

Ancien bastion de la misère industrielle et ouvrière, le quartier Sévrin à Amiens rassemble aujourd'hui environ mille cinq cents personnes largement à l'écart des fonctionnements sociaux centraux. Une extériorité dominante aux normes actuelles s'y manifeste dans tous les domaines : distance majoritaire avec le monde du travail salarié ; économie de survie s'appuyant sur l'assistance, la délinquance et la récupération et se déployant dans un territoire résidentiel surinvesti par ses habitants ; portée décisive et étendue généralisée des relations interpersonnelles. Ce quartier est enfin un fort pôle local de stigmatisation et les campagnes publiques d'accusation dont il est l'objet contribuent à l'enfermement et à l'isolement de sa population.

Dans ce contexte d'exclusion sociale, les rapports qui s'inscrivent dans l'espace familial, au sens le plus large du terme, prennent des formes spécifiques intimement liées aux processus sociaux qui se développent dans le quartier.

Cette population — majoritairement d'origine urbaine, en provenance des départements du Nord de la France lorsqu'elle n'est pas issue du quartier — a appartenu aux couches ouvrières actives et peu qualifiées dont elle s'est progressivement éloignée pour s'enfoncer dans une situation de marginalité économique et sociale de plus en plus prégnante, en regard de laquelle l'appartenance au quartier joue un rôle décisif. Les rapports sociaux de cohabitation fonctionnent en effet sur un mode quasi totalisant en raison de l'absence d'inscription salariale de très nombreux acteurs.

On se propose ici de porter l'attention sur le champ interne de ces relations familiales et d'analyser les représentations de la famille qui s'en dégagent.

Une des premières caractéristiques du quartier est qu'une partie de sa population y est implantée depuis plusieurs générations et cette situation crée une interconnaissance et une densité familiale très importante.

Les généalogies montrent un nombre élevé d'alliances endogames du temps où le quartier avait une activité industrielle. Les mariages étaient néanmoins fréquents entre Sévrin et les faubourgs ouvriers avoisinants. Comme ailleurs, l'usine et les bals étaient des lieux privilégiés de rencontre pour les jeunes gens.

Mais la stigmatisation de plus en plus grande du quartier liée à sa désindustrialisation et à sa constitution en un lieu maudit semblent avoir eu pour effet d'accentuer cette endogamie. Si « l'endogamie des classes inférieures est une endogamie d'indifférence et non de discrimination »¹, l'endogamie qui existe aujourd'hui à Sévrin revêt en effet, en outre, un caractère pour ainsi dire « concentrationnaire ». Beaucoup de garçons proclament avec force leur dédain des femmes du quartier. Ils voient dans la conquête de femmes extérieures un moyen d'échapper à une relégation autant locale que sociale. On les retrouve cependant quelques mois plus tard en compagnie de jeunes filles de Sévrin avec lesquelles ils se proposent de vivre, pour la plus grande satisfaction de leurs parents. Ces unions sont rarement sanctionnées par l'état civil. Déjà dans les générations précédentes, le mariage apparaît souvent comme un signe imaginaire d'intégration sociale, et le concubinage une pratique courante.

L'endogamie a été antérieurement le reflet de conditions de travail et de vie communes. Mais sous ses formes actuelles, elle insère aujourd'hui la population dans une histoire qui lui est propre. Elle renforce la cohésion du groupe et elle est un élément de surdétermination de son exclusion sociale. Elle circonscrit en effet un champ de relations familiales et conjugales profondément dépendant des rapports de cohabitation. La rupture des habitants avec les membres de leur famille élargie qui résident à l'extérieur du quartier, en constitue une prémisses importante : les représentations qui lui sont associées — promotion/déchéance — ont pour premier résultat de prescrire une isogamie qui ne trouve son sens que dans le territoire de Sévrin.

Ainsi le quartier rassemble-t-il présentement un nombre étonnamment élevé d'individus liés de manière plus ou moins proche ou éloignée par des chaînes d'alliances et de parenté le plus souvent très complexes, fluctuantes et fragiles.

Sur cette scène endogame, une opposition générale se manifeste entre les liens fondés sur la consanguinité et des relations de parenté symbolique qui émergent dans le tissu résidentiel.

La parentèle est à l'origine de rapports fortement antagonistes. Si la structure sociale vise à l'égalisation des positions, c'est dans le domaine de la parenté biologique que resurgissent les menaces de l'inégalité. Les échanges de nature économique y sont très réduits, voire inexistant. « L'entraide » n'y est pas en vigueur. Les relations, toujours tendues, sont intrinsèquement fragiles et vite brisées pour des périodes plus ou moins courtes. Elles sont imprégnées par des rivalités constantes de statut dont le montant des aides sociales fournit entre autres la matière. La situation d'assisté réapparaît alors dans sa dimension négative. On s'accuse mutuellement de profiter injustement

¹. Lévi-Strauss, *Les Structures élémentaires de la parenté*, p. 56.

de l'assistance et d'abuser de la crédulité des institutions vis-à-vis desquelles on est en concurrence. On adhère, extérieurement, au jugement des autorités légitimes pour sortir victorieux de la compétition. En outre on s'inculpe souvent de vols réciproques.

La parentèle est globalement perçue comme un lieu d'exploitation virtuelle ou réelle. Ces représentations apparaissent liées à la séparation de « classe » qui s'est opérée entre les habitants et leurs « parents extérieurs ». Ceux-ci sont potentiellement des exploités. Cette séparation a inscrit dans son élaboration l'affaiblissement des relations de parenté au profit de l'appartenance sociale ; elle marque les relations de parenté internes au quartier. Elle a été en quelque sorte déplacée et reproduite à un niveau moindre au sein de ces dernières.

Les relations de parenté sont partiellement réhabilitées dans la mort ; on tend à honorer la mémoire de son père et de sa mère, après leur décès, en dépit des souvenirs déplorables qu'ils ont laissés. On s'explique alors leurs carences parentales en se rappelant combien ils ont été eux-mêmes « malheureux ». Il est peu courant que, pour la Toussaint, on ne se rende pas au cimetière fleurir leurs tombes. A cette date, les habitants sortent massivement du quartier, prenant parfois un taxi pour les plus âgés d'entre eux. Il n'est pas rare qu'on économise de l'argent pour leur offrir une meilleure sépulture, ou, dans le cas où ils avaient été enterrés dans la fosse commune par manque de moyens financiers, qu'on fasse des démarches pour obtenir l'exhumation de leurs corps et leur intégration dans une tombe individuelle.

A l'inverse, les relations inter-personnelles qui foisonnent dans le quartier prennent fréquemment la forme de rapports de parenté symbolique. Ceux-ci s'instaurent de manière privilégiée dans les unités de voisinage et les hébergements, mais aussi dans les réseaux plus larges qui se déploient dans l'ensemble du quartier. Ces relations sont explicites : grands-parents/petits-enfants, couple parental, père, mère/enfant, frère/sœur, en sont les termes les plus courants. Ces relations se greffent sur les rapports inter-individuels où se pratiquent des échanges soutenus et réguliers. Ainsi, les micro-groupes où cohabitent hébergeants et hébergés forment souvent une famille symbolique dont le caractère inévitablement incomplet ne perturbe pas la nature des liens qui ont été construits. Ces relations de parenté symbolique sont généralement temporaires dans la mesure où elles sont soumises à la durée d'échanges intensifs. Mais elles sont d'autant plus fortes qu'elles s'implantent dans des rapports qui assument déjà dans la confusion des fonctions multiples. Elles donnent à ces rapports une armature imaginaire et dissolvent en quelque sorte leurs aspects strictement économiques dans un contexte global.

La mise à distance de la parenté biologique et l'édification d'une parenté symbolique constituent deux directions complémentaires. La parenté symbolique tend à se substituer à la parenté biologique. L'instabilité de la famille nucléaire est à la fois le point de départ et

l'aboutissement de cette configuration. Les biographies mettent en évidence que cette instabilité ne caractérise pas uniquement la période présente. Les individus qui n'ont eu qu'un seul conjoint sont relativement rares et ceux qui ont vécu maritalement avec plus de trois personnes différentes sont plus nombreux. L'absence totale de rapports avec les enfants adultes est fréquente ; elle peut résulter d'une mesure institutionnelle imposée, d'un placement volontaire ou encore plus simplement d'un relâchement progressif des liens.

Actuellement, la famille nucléaire apparaît extrêmement précaire. Si ce phénomène est répandu dans les couches sociales les plus basses, c'est plus précisément dans son articulation avec les rapports sociaux internes au quartier qu'il présente ici un intérêt. L'observation montre que la famille ne constitue pas une scène « privée », protégée des regards extérieurs. Entre autres, on ne cherche pas à donner l'image, par ailleurs impossible, d'une union harmonieuse de ses membres ; les conflits, qui s'accompagnent d'une violence physique banalisée, s'expriment ouvertement et sans pudeur, et on y fait volontiers participer les témoins. Des déchirements quotidiens, dont le spectacle est pénible, traduisent une désagrégation réelle des relations. L'exemple peut être donné de ce couple et de ses trois enfants qui presque tous les jours se reprochent mutuellement de voler l'argent destiné aux achats alimentaires. Les accusations sont portées par la mère et renvoyées des uns aux autres selon un schéma monotone. Le père, traité comme un enfant, se disculpe en incriminant alternativement chacun de ses fils ; ceux-ci se défendent en s'accusant réciproquement ainsi que leur père. Les enfants fuient, en larmes, sous les coups, tandis que le couple s'injurie et se bat, etc. Ces tableaux misérabilistes et triviaux illustrent la décomposition profonde des rôles familiaux.

Un devoir parental est néanmoins unanimement reconnu : nourrir régulièrement et correctement ses enfants en toutes circonstances. Les individus qui ne s'y conforment pas ou mal sont fortement blâmés par leurs voisins qui, en signe de désapprobation totale, refusent de pallier en cette matière leur défaillance. La population adhère à cette règle et s'y tient comme si elle offrait un dernier rempart contre la dissolution irréversible des normes familiales.

Ces processus de désintégration qui menacent la famille nucléaire sont de manière décisive liés à l'interpénétration permanente de rapports qui lui sont propres et des relations qui se développent dans le quartier. La famille restreinte est en quelque sorte perpétuellement débordée et envahie par une sociabilité dont elle ne parvient pas à se dégager. Les hébergements, comme l'ensemble des échanges prescrits par la cohabitation, indiquent son immersion dans le champ des relations qui se nouent dans la résidence.

Cette conjoncture se dévoile dans des conduites habituelles. L'adultère est une pratique courante et le choix des partenaires s'inscrit fréquemment dans la proximité immédiate ; trois ou quatre

maisons séparent alors les amants dont l'union n'est un mystère pour personne. D'autre part, les couples se font et se défont aisément dans ce cercle étroit. Ils se forment tout particulièrement dans les hébergements et la contiguïté géographique. On constate parfois des « échanges » réciproques de partenaires qui sont, d'ailleurs, un grand sujet d'amusement pour leur entourage. Une femme part vivre chez son voisin tandis que son mari s'installe avec la femme de ce dernier. Les fluctuations des couples ont pour résultat un brassage généralisé des partenaires au sein du territoire, et des situations d'autant plus « embrouillées » que la natalité est importante.

Ainsi, A. a eu des liaisons :

— avec la première fille, puis la seconde fille d'une femme qu'il a hébergée avec son concubin ;

— avec la mère de la femme de son frère qui vit maintenant avec un de ses voisins ;

— avec la fille de la femme d'un de ses voisins avec laquelle il a eu un enfant ;

— il a courtisé une autre de ses voisines qui a pris comme amant le fils d'une de ses voisines...

B. a eu deux enfants avec un homme, puis deux autres avec le voisin de cet homme. Sa mère vit avec le frère du père de ses deux premiers enfants. Le frère de B. vit avec une femme qui a été la concubine de A.

C. a eu un enfant avec une femme dont la mère réside en face de chez lui, puis un autre avec sa compagne actuelle qu'il avait hébergée autrefois.

D. a eu un enfant avec un homme qui habite aussi, maintenant, en face de chez elle. Ce dernier vit avec une autre femme dont il a eu un enfant. D. vient d'avoir un enfant avec son concubin actuel, etc.

Tous ces individus se rencontrent quotidiennement. Ces relations matrimoniales mouvantes ne sont qu'une des facettes des rapports résidentiels dont elles entérinent la structure.

Dans la mesure où les enfants restent avec les femmes, les hommes sont conduits à élever des enfants dont ils ne sont pas les géniteurs. Ils se considèrent comme les pères de ces enfants plutôt que de ceux qu'ils ont engendrés et qui sont pris en charge par d'autres hommes. Le fait qu'une femme ait déjà plusieurs enfants n'est ainsi pas perçu comme un facteur négatif dans sa vie « conjugale ». Une coupure est donc faite entre la paternité biologique et la paternité sociale au profit de cette dernière.

Cette coupure reflète, en partie, un amoindrissement relatif de la position des hommes par rapport aux femmes. Les enfants procurent en effet aux femmes des revenus permanents avec les allocations familiales et les Allocations de Parent Isolé. C'est, dans le contexte régnant de pauvreté, un avantage certain sur des hommes qui ne travaillent pas

et dont l'ascendance ne peut s'appuyer sur aucune base économique. Jusqu'à un âge avancé (30-35 ans), ceux-ci sont fortement maintenus dans un état d'adolescent « irresponsable » en regard de femmes qui tendent à se présenter comme des « chefs » de « familles » toujours chancelantes. Cette situation transparait dans le comportement quotidien des femmes qui font preuve généralement d'assurance et d'autorité, et à l'occasion d'une agressivité et d'une violence égales à celle des hommes.

Ces différents mouvements innervent la résidence de relations d'alliance et de parenté altérées. Ces relations, en raison de leur importance numérique et de leur profil spécifique, accroissent la cohérence du champ social ; dans leurs particularités, elles sont neutralisées, mais dans leur totalité elles cimentent les rapports multiformes qui se développent dans le quartier. Les potentialités de séparation de la famille nucléaire d'avec l'ensemble de ces rapports sont simultanément entravées. L'absence d'autonomie de la cellule familiale a pour corollaire d'augmenter l'assujettissement des individus au fonctionnement du groupe. Elle diminue en effet leurs capacités de s'investir dans un itinéraire personnel et de se dissocier des réseaux d'interconnaissance aux visages trop nombreux. L'impossible stabilisation de la famille nucléaire a pour effet de renvoyer quasi inéluctablement les individus à leur collectivité d'appartenance, et à ses consignes d'égalisation par la misère. En ce sens, les rapports familiaux dans leurs modalités caractéristiques figurent parmi les processus qui participent à la reproduction du retranchement social de la population.

Les représentations de la famille illustrent les corrélations existant entre l'univers résidentiel, les rapports familiaux et l'exclusion sociale. L'unité familiale est dans l'imaginaire des habitants une ambition sociale dont la réalisation est toujours détruite par les forces en présence. Réussir à fonder une famille conforme aux normes en vigueur ressortit, dans leur esprit, à une promotion globale. Cette réussite serait en quelque sorte l'apanage des classes supérieures et par là interdite à ceux qui sont voués à une condition misérable, définitivement matérialisée par leur insertion dans le quartier.

Armand et Viviane témoignent ainsi, au terme de leur vie, d'efforts désespérés pour construire une scène familiale équilibrée. Leurs familles d'orientation, comme de procréation, ont été très défectueuses. La mère d'Armand a été successivement abandonnée par les différents pères de ses trois enfants. Elle était connue dans le quartier pour être, si possible, plus « malheureuse » qu'à l'accoutumée. Les anciens se rappellent qu'elle sortait courbée de l'usine et faisait solitairement les poubelles tard dans la nuit. Elle mourra des suites de coups d'un de ses petits enfants venu la cambrioler. Le père de Viviane a été porté disparu à la guerre, et Viviane a été élevée par sa mère seule, tandis que ses trois frères et sœurs étaient, comme orphelins de guerre,

pris en charge par l'Etat. Armand s'est marié, jeune, une première fois. Il a divorcé après avoir pris connaissance de l'adultère de sa femme avec son beau-frère. Il a eu de ce mariage une fille qu'il n'a jamais revue et à laquelle il songe de temps à autre avec tristesse. Il a « fréquenté » par la suite plusieurs femmes. Il a vécu quelques années avec une femme — qui était sa maîtresse — et son mari, dans une petite roulotte postée dans un faubourg ouvrier de la ville. Cette femme est morte au cours d'une violente dispute avec lui et il a été incarcéré pendant douze ans. Viviane, de son côté, a eu un enfant dont elle a peu connu le père. Viviane, sa mère et sa fille, avaient développé une solidarité familiale défensive; les trois femmes, qu'une filiation matrilinéaire exclusive avait unies, ont vécu pendant de longues années dans une cité de baraquements en faisant des ménages et des lessives. La fille de Viviane a eu, d'une première union, deux enfants qui ont été placés à la D.A.S.S. après la rupture avec son conjoint. Elle s'est ensuite mariée et a eu deux autres enfants. Elle habite actuellement en Belgique avec son mari.

Armand et Viviane se sont rencontrés à la suite du mariage du frère de Viviane avec la sœur d'Armand. Viviane attendra qu'Armand soit libéré de prison pour l'épouser. De l'aveu de ses proches, elle fera preuve d'une fidélité peu habituelle. Elle a donc une cinquantaine d'années lorsqu'elle se trouve mariée pour la première fois. Cet événement a une dimension symbolique très grande. Le mariage a été inaccessible à sa mère et à deux de ses germains; c'est un premier pas vers une légitimité familiale qui lui a toujours été refusée. Dès leur mariage, Armand et Viviane se coupent de leurs frère et sœur respectifs qui se sont mariés ensemble, comme si cette antériorité dans la promotion familiale menaçait leur union. Ces derniers ont eu douze enfants, tous placés à la D.A.S.S. Les critiques de ce couple sont particulièrement haineuses: ivrognerie, lâcheté, saleté repoussante, banditisme, etc. Armand et Viviane ont, par ailleurs, une attitude très négative vis-à-vis de l'ensemble des membres de leurs fratries, qui montreraient de la jalousie et du dépit à leur égard. Ils doivent protéger leur union contre ceux-ci qui s'acharneraient à vouloir la détruire. Il est reproché à ces derniers de chercher à profiter de la générosité du couple, de s'être éclipsés lorsqu'on avait besoin d'eux, enfin, de convoiter leurs biens. Armand, pour parer au pire, rédigera un testament dans lequel il lègue à Viviane tout ce qu'il possède.

Armand considère immédiatement la fille de Viviane comme sa propre fille. Ensemble, ils vont rendre quelques visites aux deux petits-enfants de Viviane, dans leurs familles d'accueil. Ces visites se passent généralement très mal. Viviane veut prouver sa position de grand-mère que, par ailleurs, l'ensemble de la situation rend très précaire. Elle voit dans les familles d'accueil des acteurs qui lui déniaient son statut parental. Viviane et Armand renonceront vite à ces visites, somme toute, douloureuses. Les photos des deux petits-enfants, exhibées

pendant une courte période, seront rangées définitivement dans un tiroir.

A la même époque, Armand et Viviane sont engagés dans des relations complexes de parenté symbolique. Celles-ci supplanteront l'échec de cette première amorce d'une reconstitution familiale basée sur la consanguinité. D'une part, ils nourrissent un jeune homme qui passe toutes ses journées chez eux et leur apporte une aide pour toutes les tâches domestiques; celui-ci prend momentanément la place d'un fils qu'ils n'ont pas eu. D'autre part, ils ont pour voisin de courée un autre garçon, Renault, dont Armand a connu le père. Renault n'a jamais quitté la courée où ses parents, sa tante paternelle et sa sœur ont habité. Ses parents et sa sœur sont décédés et Renault n'a plus qu'un frère dans le quartier. Viviane et Armand ont pris soin pendant plusieurs années de la tante de Renault, impotente, avant que cette dernière ne soit placée dans un asile et oubliée par tous. Renault est manœuvre dans un service public. Il vit seul, quand il n'héberge pas tantôt une femme, tantôt un homme, tantôt un couple, avec ou sans enfants. Quelles que soient les relations denses qu'il développe avec ses « hôtes », Armand et Viviane s'occupent avec empressement de lui: préparation de sa gamelle de midi, courses, retraits d'argent à la banque en son nom, lessive, corvée de bois, etc. Renault, en rentrant du travail, trouve son eau chaude pour sa toilette, dîne chez le vieux couple... Armand et Viviane se mettent, lorsqu'il est nécessaire, en concurrence avec les hôtes de Renault pour conserver un rôle de parents qui, pour Renault et pour eux-mêmes, est essentiel. Une liaison entre Renault et la fille de Viviane, Angèle, de passage chez ses parents, pérennisera ce rapport: Renault est le « fils » de Viviane et d'Armand, il n'est pas légalement leur gendre, mais aurait pu l'être et peut encore le devenir. Angèle a choisi de se marier avec un autre, mais cet acte ne lève pas l'ambiguïté de ses sentiments. Son troisième enfant serait de Renault. Son comportement reste équivoque à chacune de ses visites à ses « parents ». Elle écrit par ailleurs à Renault et lui envoie des photos de « leur fils », etc. Elle soumet enfin sa « décision » à une clause de trois ans. Cette attitude ancre Viviane, Renault et Armand dans des relations intenses, toujours suspendues à un brusque et imprévisible retour d'Angèle qui viendrait régulariser leurs rapports réciproques et les unirait tous les quatre par des liens d'alliance légitimes.

Le vieux couple n'abandonne pas cet espoir, dont l'avènement tarde cependant à ses yeux. Le déménagement de Renault dans une HLM de 1930 conduit alors Armand et Viviane à déplacer leur désir de légitimité familiale sur Angèle son mari et « leurs » deux enfants. Pendant plus d'une année, leurs relations acquerront une force qu'elles n'ont, de toute évidence, jamais eue auparavant. Il arrivait autrefois fréquemment à Viviane d'être inquiète en raison de l'absence de nouvelles de sa fille. Elle fait un premier séjour, seule, chez le jeune couple en Belgique. Une étape est franchie: Angèle et son mari, sans

travail depuis de nombreuses années, passeront ensuite régulièrement plusieurs semaines chez Armand et Viviane. Ils viennent, d'autre part, souvent les chercher en voiture pour les emmener en Belgique. Armand et Viviane exultent. Ils arborent une entente sans faille avec le couple et leurs petits-enfants ; Armand déborde de joie d'être appelé « Papa » par le mari d'Angèle, et « Papi » par les enfants avec lesquels il se promène, si fier, dans le quartier. Il ne lésine pas sur les dépenses faites pour les uns et les autres. La nourriture abonde ; il paie les voyages, offre vêtements et jouets, et achète même une télévision neuve en couleur à Angèle et son mari. Ces prodigalités sont montrées à tout son entourage et font l'objet de récits intarissables. Armand et Viviane accèdent enfin au « bonheur familial ».

Cette félicité sera de courte durée. Bientôt, ils ne pourront plus se cacher les lésions qui se font jour de toutes parts ni les dissimuler à leur voisinage. Des altercations s'élèvent entre Armand et le mari d'Angèle, entre ce dernier et sa femme, entre Angèle et sa mère. Elles deviennent de plus en plus violentes, et Armand est à maintes reprises roué de coups par son gendre et si grièvement blessé qu'il pardonne difficilement. Les relations se sont peu à peu distendues, bien qu'elles soient maintenues. Le vieux couple, très abattu, a trouvé chez Renault une oreille attentive à son affliction. S'il ne peut pas penser qu'avant de mourir il lui sera permis d'être entouré chaleureusement et tendrement par les siens, quels qu'ils soient, toute son espérance est reportée sur Renault : celui-ci est aimé comme un fils. La conviction qu'il eût pu être un gendre tend maintenant à remplacer la croyance mince qu'un jour il le deviendra. Tous trois ont les larmes aux yeux en évoquant ce fiasco passé et l'éventualité fragile d'y remédier. Ces sentiments concentrent l'avortement de stratégies familiales aussi infructueuses les unes que les autres.

Armand et Viviane ont, sous la pression des événements, renoncé à bâtir une famille élargie, perspective qu'ils n'avaient envisagée que bien tardivement. Ils ont compris qu'ils n'y avaient pas droit. Leur couple reste l'unique légitimité à laquelle ils seront parvenus. Les innombrables querelles, la brutalité excessive d'Armand alternent avec des effusions conjugales émouvantes au cours desquelles Viviane appelle amoureusement Armand « men tcho bibite ». Armand et Viviane se font de multiples présents qu'ils exposent en signe d'affection réciproque. Leurs heurts n'entament en rien un attachement profond. En effet, leur union est une telle victoire ascensionnelle, gagnée sur des lignées dévastées, qu'elle se doit d'être indéfectible.

L'itinéraire de ce couple, dans ses déboires aux relents parfois tragiques illustre avec pertinence les modes d'effectuation contradictoires du sentiment d'un interdit familial qui pèse sur les habitants du quartier. Cet interdit qui est partie prenante du statut des acteurs, apparaît avant tout constitutif de la construction sociale de leur identité. Il s'intègre de manière décisive dans leur vision de la

position qu'ils occupent au sein des structures hiérarchiques dominantes. L'édification identitaire qui est ici mise en scène fait donc de la famille — ou plutôt de sa présence défaillante et/ou lacunaire — un des états d'un processus d'infériorisation global.

Monique SELIM
O.R.S.T.O.M.
Département Urbanisation et
socio-systèmes urbains
E.R.A.U.-E.H.E.S.S.

*

**

Résumé

Le quartier Sévrin à Amiens abrite une population profondément marginalisée, qui s'inscrit à l'extérieur de la sphère du travail salarié et se constitue dans la distance avec les normes sociales globales. On se propose ici de focaliser l'attention sur les pratiques et les représentations en vigueur dans la scène familiale. L'observation dévoile chez les habitants un fort sentiment d'inaccessibilité aux structures familiales dominantes comme si celles-ci étaient le privilège des classes supérieures. Cet interdit familial apparaît ainsi constitutif de la production de l'identité des acteurs et s'intègre dès lors dans les processus internes d'infériorisation dont ils se perçoivent victimes.

Summary

The Forbidden Family. The population of the district of Sevrin in Amiens is highly marginal, lives outwith the sphere of waged work and does not incorporate the global social norms. We intend here to focus our attention on the practices and forms of representation at work at the level of the family. Observation reveals that this population feels strongly that the dominant family structures are inaccessible to them, as if these were the privilege of the upper classes. This prohibition of the family thus appears to be the constituent element in the production of the identity of the actors and to be integrated into the internal processes of inferiorisation of which they perceive themselves as being the victims.